

Missions et organisation de la Direction Régionale du HCP -Agadir-

I- Missions

En vertu de l'Arrêté du Chef du Gouvernement N° 3.186.16 du 29 Juillet 2016 (24 chaoual 1437) fixant les attributions et l'organisation des services déconcentrés du Haut-Commissariat au Plan, il incombe aux Directions Régionales du Haut-Commissariat au Plan de s'acquitter, dans la limite de leurs compétences territoriales, des missions suivantes :

- *Procéder à des enquêtes et à toute autre opération de collecte d'informations dans les domaines de la statistique et en assurer l'exploitation des résultats ;*
- *Elaborer et publier des annuaires statistiques et des monographies régionales et provinciales ;*
- *Effectuer des études d'ordre économique, social et démographique, dans le but de contribuer au processus de développement régional et local ;*
- *Participer, en collaboration avec les autorités régionales, provinciales et locales compétentes, ainsi que les services déconcentrés des différents ministères concernés, à la préparation, au suivi et à l'évaluation des programmes de développement régionaux, provinciaux, locaux et sectoriels;*

- *Suivre et analyser la conjoncture économique, y compris la situation du marché de travail, l'inflation, et les prix ;* • *Collecter, analyser et diffuser les documents et les informations concernant le développement économique et social au niveau régional et assurer la veille informationnelle ;*
- *Contribuer à l'élaboration des comptes régionaux et comptes satellitaires ;*

II- Organisation

La Direction Régionale du Souss-Massa, placée sous l'autorité du Directeur Régional, et dont le siège est situé à Agadir, est organisée en quatre services :

1. Service des Etudes et de la Planification

Le service des études et de la planification a pour mission de participer au suivi et évaluation des programmes de développement au niveau régional et local. Ses principales activités consistent ainsi à :

- *Contribuer à la préparation, le suivi et l'évaluation des plans de développement économique et social au niveau régional, provincial et local ;*
- *Réaliser des études d'ordre économique, social et démographique, en vue de promouvoir le développement régional et local;*
- *Elaborer des monographies régionales et provinciales et analyse de la situation économique et sociale.*

2. Service des Statistiques et des Comptes Régionaux

La mission principale du service des statistiques porte sur :

- la réalisation des enquêtes statistiques et toute opération de collecte et de traitement de données socio-économiques et démographiques au niveau de la région.

Cette collecte est généralement faite par le biais des enquêtes (permanentes ou périodiques), qui sont ventilées comme suit :

- a. Enquêtes auprès des entreprises*

- b. Enquêtes auprès des administrations publiques et des collectivités locales*
- c. Enquêtes auprès des ménages*
- d. Statistiques sous-produits auprès des services extérieurs des ministères ; des établissements publics et des collectivités locales et régionales ;*

➤ Participation à l'élaboration des comptes régionaux

3. Service des Ressources Humaines et des Affaires Générales

Le service des ressources humaines et des affaires générales a pour mission d'assurer le suivi de la gestion quotidienne des ressources humaines et des moyens généraux de la Direction Régionale, il est ainsi chargé de :

- a. La gestion des ressources humaines*
- b. La Gestion financière et logistique*
- c. La gestion du parc auto*
- d. L'entretien des bâtiments*

4. Service de la Documentation et de la Gestion de l'Information

Le service de la documentation a pour mission de contribuer à la gestion et la sauvegarde du fonds documentaire de la direction régionale, il est ainsi chargé de :

- a. Gérer la documentation de la direction (journaux, livres, périodiques) ;*
- b. Etablir les besoins en documentation en vue de leur acquisition ;*
- c. Diffuser la documentation produite par le département au niveau régional ;*
- d. Gérer le fonds documentaire de la bibliothèque de la direction et le mettre à la disposition des utilisateurs internes et externes ;*
- e. Assurer la bonne conservation de la documentation ;*
- f. Assurer la veille informationnelle*
- g. Référencer les mouvements de la documentation.*

III- Moyens humains

Structure du personnel de la Direction Régionale selon la catégorie

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif</i>			<i>Structure</i>
	<i>Masculin</i>	<i>Féminin</i>	<i>Ensemble</i>	
Ingénieur en Chef	7	5	12	21,43%
Ingénieur d'Etat	1	2	3	5,36%
Administrateur (dont deux informaticiens)	2	5	7	12,50%
Technicien	14	2	16	28,57%
Adjoint administratif	6	5	11	19,64%
Adjoint technique	6	1	7	12,50%
Total	35	21	56	100,00%

Organigramme de la Direction du Plan Souss Massa



Organigramme de la Direction Régionale d'Agadir

